

## **LÉGISLATION ■ Sur les crématoriums**

La commission des lois du Sénat a adopté la proposition de loi de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, instaurant un schéma régional des crématoriums. Ce texte vise à rationaliser les implantations afin qu'elles correspondent mieux aux attentes des familles endeuillées. En effet, la situation est très inégale d'un département à un autre. Certains restent dépourvus de tels équipements, alors que d'autres en ont trop, eu égard au nombre de cérémonies organisées, amenant une augmentation sensible de leurs tarifs. ■